

# RAPPORT ANNUEL 2021

Sur le prix et la qualité du service public  
d'élimination des déchets ménagers

# Sommaire

PARTIE 1 : LES INDICATEURS TECHNIQUES .....	3
A. PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ.....	3
B. LA COLLECTE .....	5
C. LE TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES.....	15
Partie 2 : INDICATEURS FINANCIERS .....	17
A. BUDGET .....	17
B. COUT DU SERVICE PUBLIC.....	21
C. REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	22
PARTIE 3 : BILANS ET PERSPECTIVE .....	24
A. BILAN .....	24
B. PERSPECTIVE.....	26

## PARTIE 1 : LES INDICATEURS TECHNIQUES

### A. PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

#### Composition de la structure intercommunale (Population – données 2021)

COMMUNE	POPULATION TOTALE	COMMUNE	POPULATION TOTALE
<i>Bazoches-sur-le-Betz</i>	984	<i>La Chapelle-Saint-Sépulcre</i>	239
<i>Chantecoq</i>	491	<i>Louzouer</i>	256
<i>Château-Renard</i>	2152	<i>Mérinville</i>	182
<i>Chuelles</i>	1228	<i>Melleroy</i>	506
<i>Courtemaux</i>	265	<i>Pers-en-Gâtinais</i>	254
<i>Courtenay</i>	3972	<i>Saint Hilaire-les-Andrésis</i>	970
<i>Douchy-Montcorbon</i>	1386	<i>Saint Germain des Prés</i>	1922
<i>Ervauville</i>	540	<i>Saint Firmin des Bois</i>	455
<i>Foucherolles</i>	275	<i>Saint Loup d'Ordon</i>	265
<i>Gy-les-Nonains</i>	621	<i>Triguères</i>	1313
<i>La Selle-en-Hermoy</i>	802	<i>Thorailles</i>	189
<i>La Selle-sur-le-Bied</i>	1123		
<b>POPULATION TOTALE</b>		<b>20 390</b>	

#### COMPETENCES EXERCEES

La 3CBO exerce plusieurs compétences obligatoires dont celle de "Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés". La compétence traitement des ordures ménagères est déléguée au SMIRTOM de Montargis depuis 2002.

#### LOCAUX ET PERSONNELS

La 3CBO est divisée en plusieurs bâtiments :

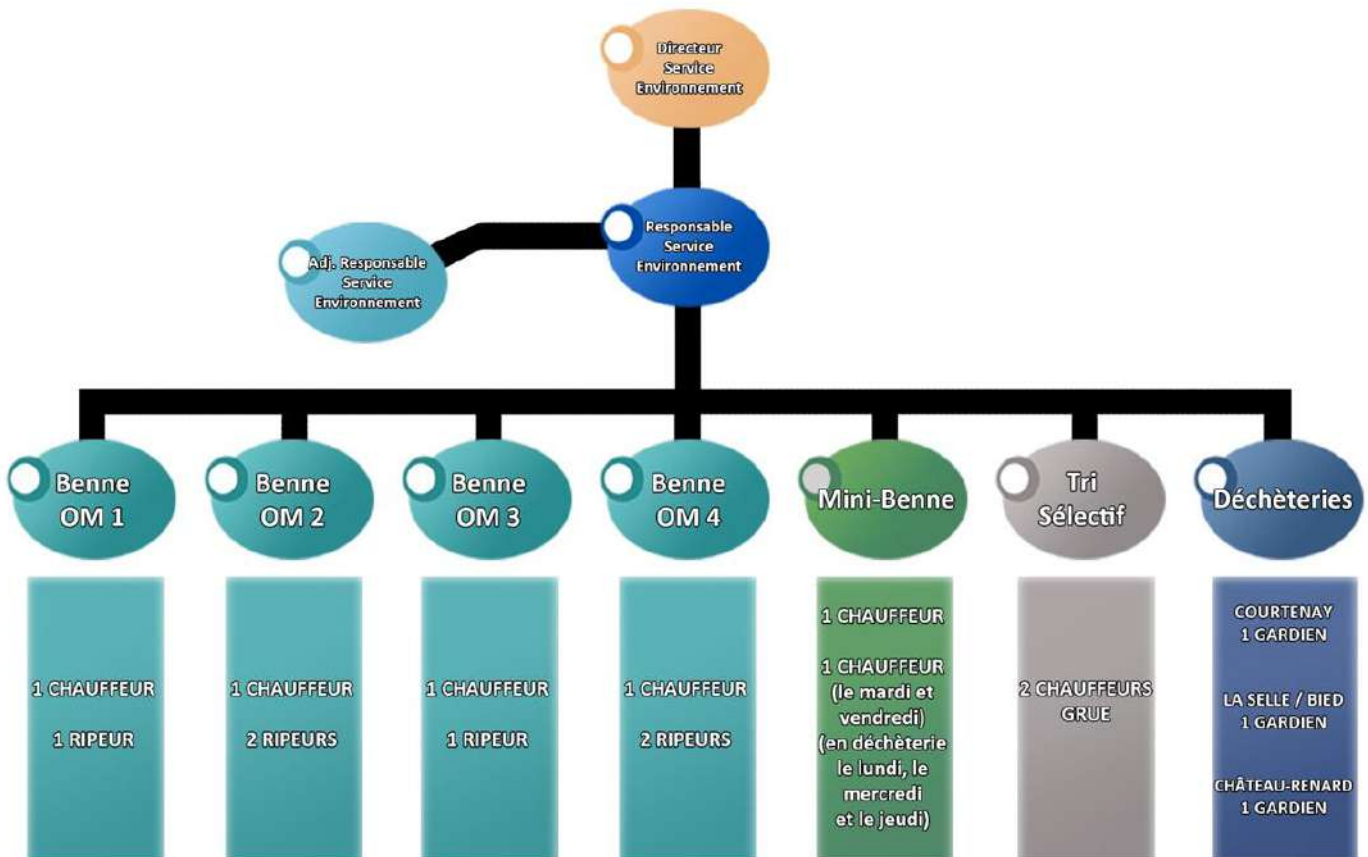
- Les locaux administratifs, nommés « pôle administratif », situés à Château-Renard
- Les locaux techniques (service technique et collecte des déchets de la 3CBO) nommés « pôle technique », situés à Chuelles au 505, chemin du Comtois. Les services sont joignables par téléphone au 02 38 95 27 65 ou par mail à l'adresse [secretariat.st@3cbo.fr](mailto:secretariat.st@3cbo.fr).

Le site Internet relate toutes les informations nécessaires sur les services de la 3CBO : [www.3cbo.fr](http://www.3cbo.fr).

La répartition du personnel titulaire par type d'activité au 31/12/2021 est la suivante :

- Service de collecte des ordures ménagères (OM) :

- Titulaire : 1 chauffeur, 7 chauffeurs-ripeurs, 4 ripeurs
- Contrats courts : 4 agents
- Déchèteries : 3 gardiens
- Collecte sélective : 2 agents
- Administration : l'encadrement du service est composé de 4 agents



## B. LA COLLECTE

### 1) Moyens matériels et humains

#### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (OM)

Quatre Bennes à Ordures Ménagères (BOM), 2 de 19 tonnes de PTAC et 2 de 26 tonnes de PTAC, sont utilisées pour la collecte des déchets ménagers. La collecte des ordures ménagères est assurée en régie, c'est-à-dire par les agents techniques de la 3CBO. 10 agents titulaires et 2 agents stagiaires travaillent à la collecte des ordures ménagères résiduelles, avec les camions de collecte.

Deux mini bennes (3,5 tonnes) sont utilisées pour la collecte des ruelles étroites où les BOM ne circulent pas ou pour la collecte des cartons, verre et papiers professionnels. Un agent est affecté à ces missions.



#### COLLECTE DES BIODECHETS

La collecte des biodéchets est assurée par une mini benne (7,5 tonnes) hybride, subventionnée par le conseil départemental. Un agent est affecté à ce véhicule pour collecter les biodéchets du territoire mais également ceux du territoire du SMIRTOM (Convention de collecte des biodéchets entre les deux établissements, 3CBO et SMIRTOM depuis 2017). Ce véhicule permet de diminuer les consommations de carburants et possède une plus grande capacité que les mini-bennes (3,5 tonnes).



#### COLLECTE DU TRI SELECTIF

La collecte sélective est assurée par deux camions grues simultanément (affectation d'un agent par camion-grue). Une remorque supplémentaire a été achetée en 2017 afin de diminuer les trajets vers le centre de tri COVED situé à Ormoy.



## 2) Caractéristiques des collectes assurées par la 3CBO

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées en porte-à-porte, une fois par semaine, hormis les communes de Chuelles et la Selle-sur-le-Bied collectées une fois toutes les deux semaines.

#### - Tournées de ramassage :

Les tournées sont organisées de manière à collecter une commune sur une journée. Pour cela, les agents travaillent en deux équipes, l'une le matin (5h-12h) et l'autre l'après-midi (12h-19h). La collecte se compose de 18 ou 23 (en incluant les mini bennes) tournées effectuées du lundi au vendredi.

#### - Points de regroupement :

Chaque année, la 3CBO tâche de réduire les manœuvres dangereuses (citées dans la recommandation R 437 de la CNAM : demi-tour, marche arrière, collecte bilatérale) et continue d'implanter des points de regroupement auprès des impasses et chemins concernés.

#### - Conteneurisation :

Depuis 2010, la 3CBO veille à faire appliquer le règlement de collecte et continue d'informer les habitants dans leurs boîtes aux lettres ou en disposant sur les bacs un mot signalant les mauvaises pratiques (présence de verre, de cartons, de tri, de déchets verts, bacs non conformes...)



### COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES

#### - Mode de collecte :

Pour la majorité des communes du territoire, la collecte des emballages, des papiers et du verre est assurée en apport volontaire (AV) ; c'est-à-dire que les administrés apportent leurs déchets en colonnes de tri. Ce mode de collecte est pratiqué depuis la mise en œuvre du tri sélectif sur le territoire en 2001.

Seules les communes de Chuelles et la Selle-sur-le-Bied sont collectées en porte-à-porte (Chuelles depuis 2019 et La Selle-sur-le-Bied).

#### - Fréquence de collecte :

Les fréquences de levée des colonnes varient de deux fois par semaine à une fois par mois. Elles sont ajustées selon le remplissage des colonnes.

#### - Centre de tri :

Le contenu des colonnes d'emballages et de papier est acheminé au centre de tri de l'entreprise COVED, situé à ORMOY (89). Le site assure leur tri et leur conditionnement ; pour ensuite les expédier vers les filières de valorisation, matière par matière.

Une à deux fois par mois, une analyse du gisement de déchets (caractérisation) est réalisée afin de connaître les proportions de chaque matériau mis dans les colonnes.

### MISE A DISPOSITION DE BACS

La 3CBO met à disposition des usagers des bacs gratuitement. Le service collecte se charge d'effectuer la livraison des nouveaux bacs ainsi que les petites maintenances (roulettes, couvercles).

En 2021, 591 interventions ont été réalisées dont voici le détail :

Réceptifs	Nb. avant	Mise en place +	Complément	Retiré	Changement +	Changement - Disparu +	Disparu -	Cassé +	Cassé -	Brulé +	Brulé -	Tombé de la benne +	Tombé de la benne -	Correction +	Correction -	Nb. après
120 OM Citec	9453	45	14	12	14	148	44	45	17	18	1	1	2	-	-	9366
120 Bio Citec	187	20	5	1	4	1	-	-	2	2	-	-	-	-	-	214
120 Papier Citec	26	-	3	1	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22
240 OM Citec	2834	38	17	3	146	26	17	13	9	9	4	5	-	-	1	3010
240 Papier Citec	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
340 CS	5	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
240 Verre	29	1	4	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34
360 OM Citec	16	-	2	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18
360 litres CS	367	6	128	-	7	3	1	1	-	-	-	-	-	-	-	505
770 OM Citec	546	8	15	4	20	13	3	5	6	6	7	6	-	-	-	571
770 CARTON Citec	110	3	12	1	2	1	-	-	1	1	-	-	-	-	-	125
770 Papier Citec	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
770 tri	5	1	7	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17
<b>TOTAL RECIPIENTS</b>	<b>13579</b>	<b>123</b>	<b>207</b>	<b>25</b>	<b>201</b>	<b>199</b>	<b>65</b>	<b>64</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>13889</b>
<b>Nb. interventions</b>	<b>-</b>	<b>85</b>	<b>184</b>	<b>22</b>	<b>190</b>	<b>-</b>	<b>63</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>



### 3) Caractéristique du réseau des déchèteries

#### LA GESTION DES SITES



La 3CBO assure la gestion de 3 déchèteries : Courtenay, Château-Renard et La Selle-sur-le-Bied. Le gardiennage est géré par la 3CBO et la collecte ainsi que le traitement des déchets sont gérés par des prestataires de service.

En 2021, les prestataires par type de bennes sont les suivants :

Type de bennes	Prestataires	Date de début de marché	Date de fin de marché
ENCOMBRANTS	SEPUR	01/01/2020	31/12/2024
CARTONS	VEOLIA	01/01/2020	31/12/2024
DECHETS VERTS	SEPUR	01/01/2020	31/12/2024
FERRAILLES	SEPUR	01/01/2020	31/12/2024
GRAVATS	SEPUR	01/01/2020	31/12/2024
DECHETS DANGEREUX SPECIFIQUES	MARTIN ENVIRONNEMENT	01/01/2020	31/12/2024
	ECO DDS	01/01/2014	Jusqu'à la fin de l'agrément
MOBILIER	ECO MOBILIER	01/01/2019	31/12/2023
PILES	COREPILE	06/2017	31/12/2021
CAPSULES / CARTOUCHES D'ENCRE	COLLECTORS	01/01/2021	31/12/2026
Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE)	ECOLOGIC	01/01/2021	31/12/2026
AMPOULES	ECOLOGIC	01/01/2021	31/12/2026





Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'accès aux déchèteries est réglementé par un accès par carte selon les conditions suivantes :

- Accès particuliers : 20 passages gratuits par an et 1 € par passage supplémentaire souhaité ;
- Accès professionnels : Prestation payante à hauteur de 10 € par passage.

Les déchèteries sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf les dimanches et les jours fériés.

### LA FREQUENTATION DES SITES

Depuis 2018, 10 343 cartes de déchèteries ont été créées. En 2021, 2 365 cartes ont été créées ou rechargées selon le détail suivant :

Type	Nombre	Recette (en €)
Particulier	667	0 €
Professionnel	180	1 660 €
Perdue	78	780 €
Recharge	1 440	159 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 365</b>	<b>14 422 €</b>

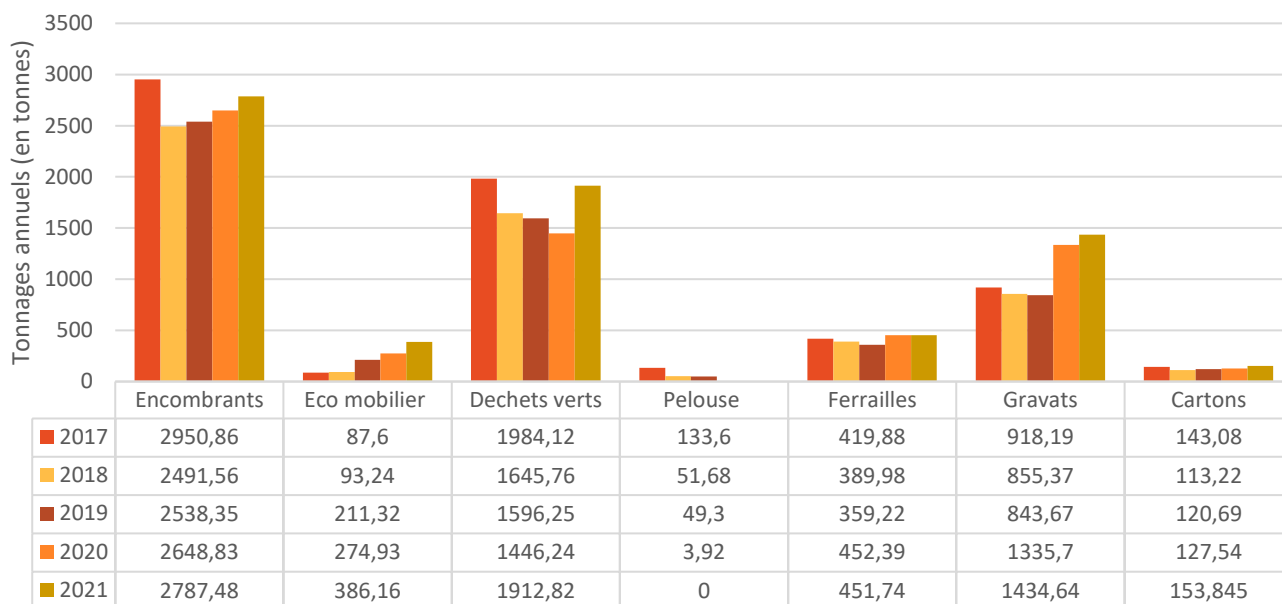
FRÉQUENTATIONS 2021 par sites			
Déchèterie	COURTENAY	CHÂTEAU-RENARD	LA SELLE-SUR-LE-BIED
Particulier	19 716	17 282	14 186
Professionnel	96	102	77
Collectivité	118	467	159
<b>TOTAL</b>	<b>19 930</b>	<b>17 851</b>	<b>14 422</b>

#### 4) Evolution des tonnages des déchets collectés

### LES DECHETERIES

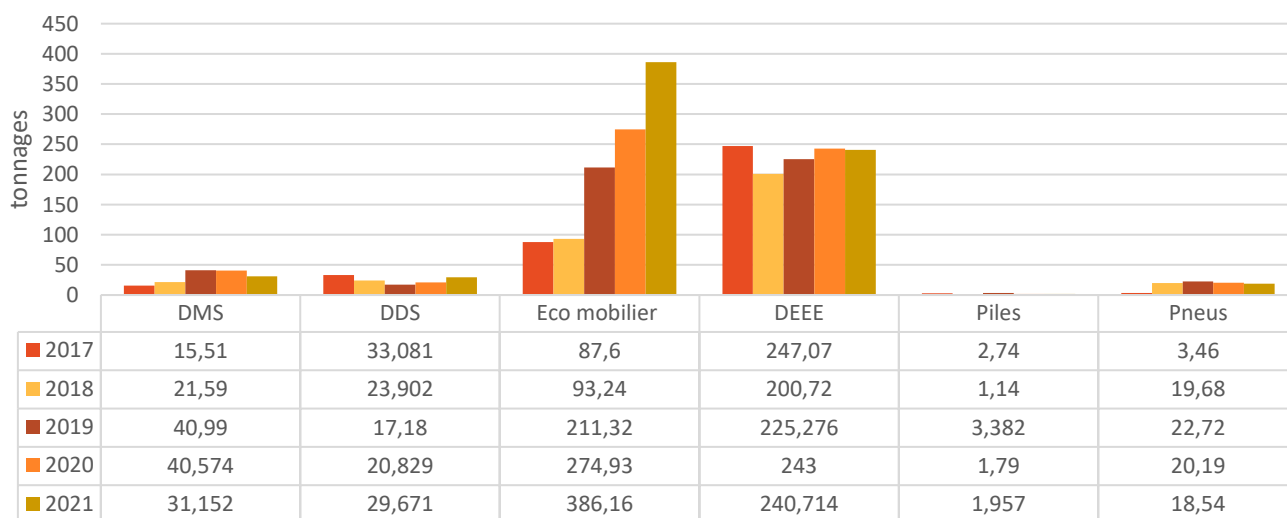
En 2021, les déchets entrants représentent **7 419,05 tonnes**, soit l'équivalent d'un ratio d'environ 363,86 kg/habitant sur l'année.

Evolution des tonnages entrants en déchèterie entre 2017 et 2021



Les déchets verts et les gravats sont les deux catégories de déchets ayant connu la hausse la plus importante entre 2020 et 2021. Le dépôt des déchets verts a été plus important, avec une hausse de 32%, car l'année 2020 a été moins sèche (verdure plus abondante). La hausse de 7% des dépôts de gravats peut être dû à une hausse des travaux ou réhabilitation d'habitation ou bâtiments sur le territoire.

Evolution des petits tonnages en déchèteries entre 2017 et 2021



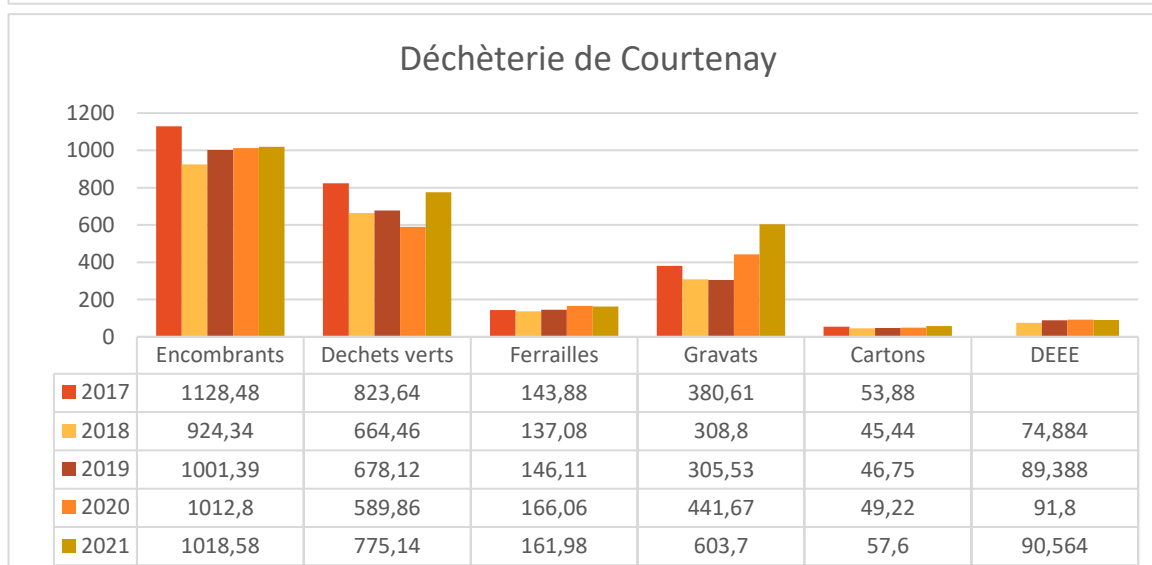
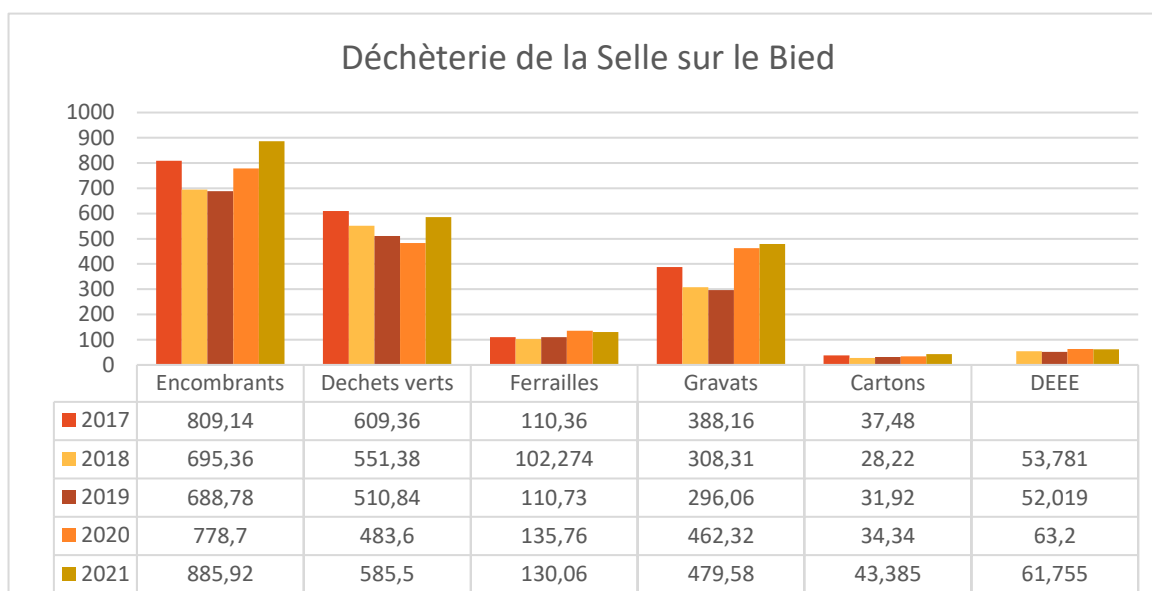
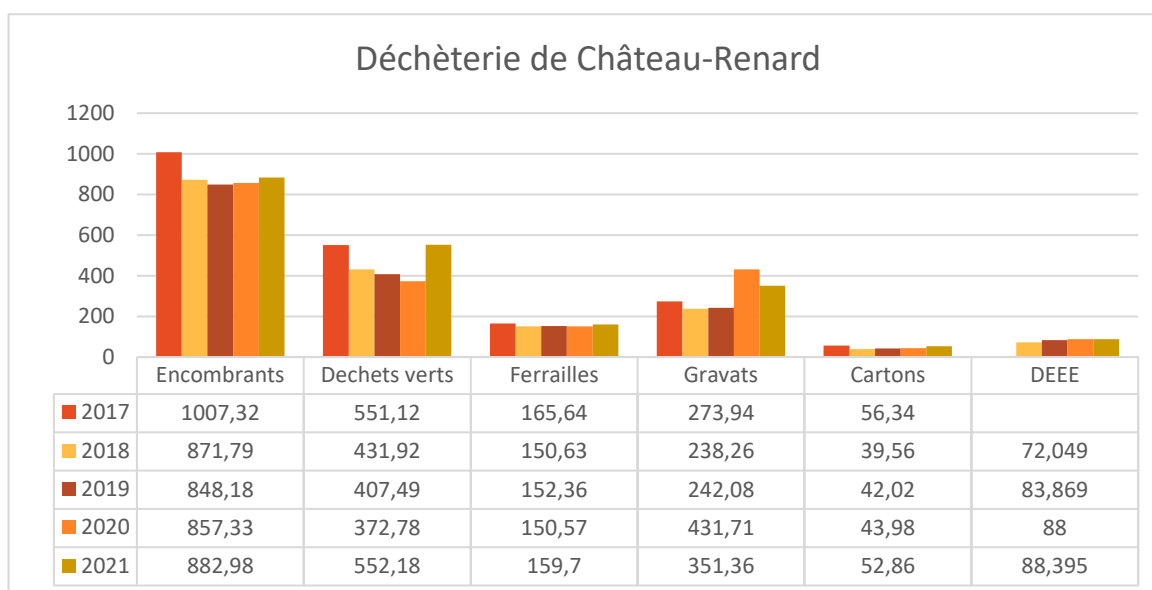
**DMS** : Déchets des ménages spéciaux (Déchets dangereux comme les huiles, produits phytosanitaires ...)

**DDS** : Déchets diffus spécifiques (Déchets type peintures, emballages vides souillés... en quantités minimales).

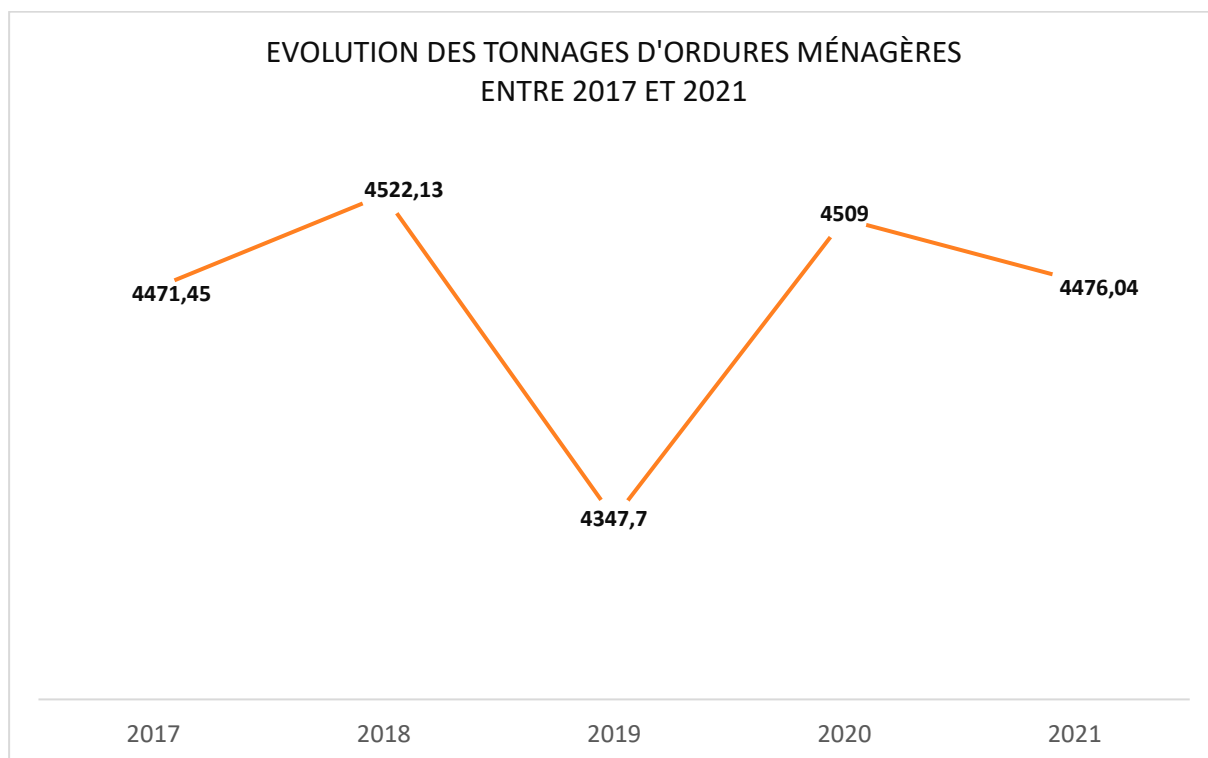
**EcoMobilier** : Déchets de mobiliers (litterie, meubles ...)

**DEEE** : Déchets d'équipements électriques ou électroniques des ménages (four, réfrigérateur, ...)

## EVOLUTION PAR DECHETERIE DES PRINCIPAUX FLUX



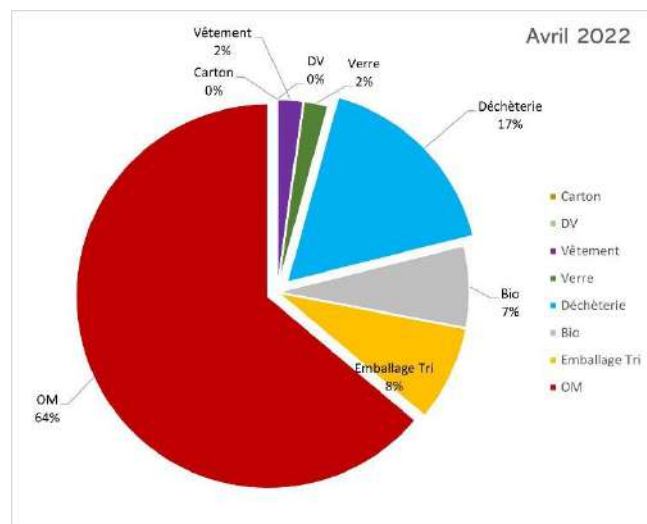
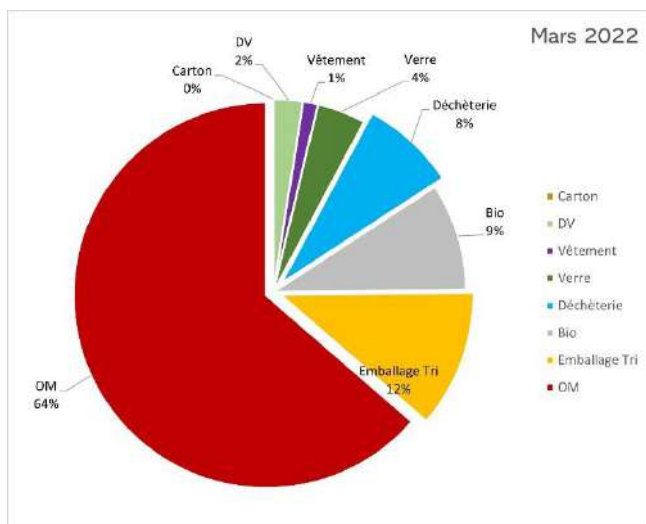
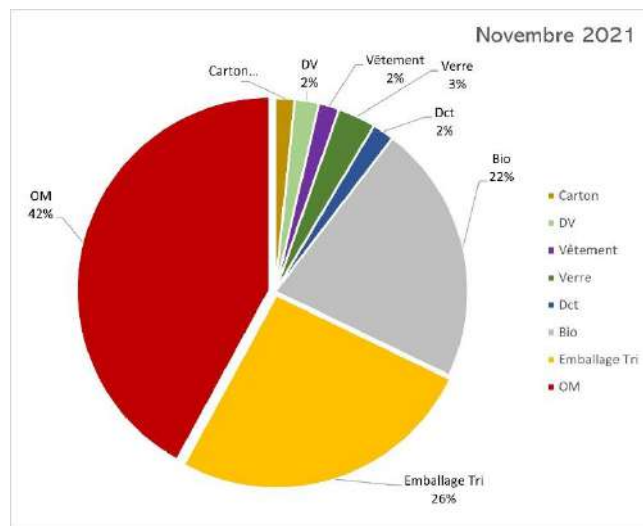
## LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES (OMR)



Années	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Ordures ménagères</b>	4471,45	4522,13	4347,7	4509	4476,04
<b>Evolution du tonnage</b>		1%	-4%	4%	-1%
<b>Nombre total d'habitants</b>	21 389	21 389	20987	20539	20390
<b>Ratio kg/hab/an</b>	209,05	211,42	207,16	219,53	219,52
<b>Evolution du ratio kg/hab/an</b>		1%	-2%	6%	0%

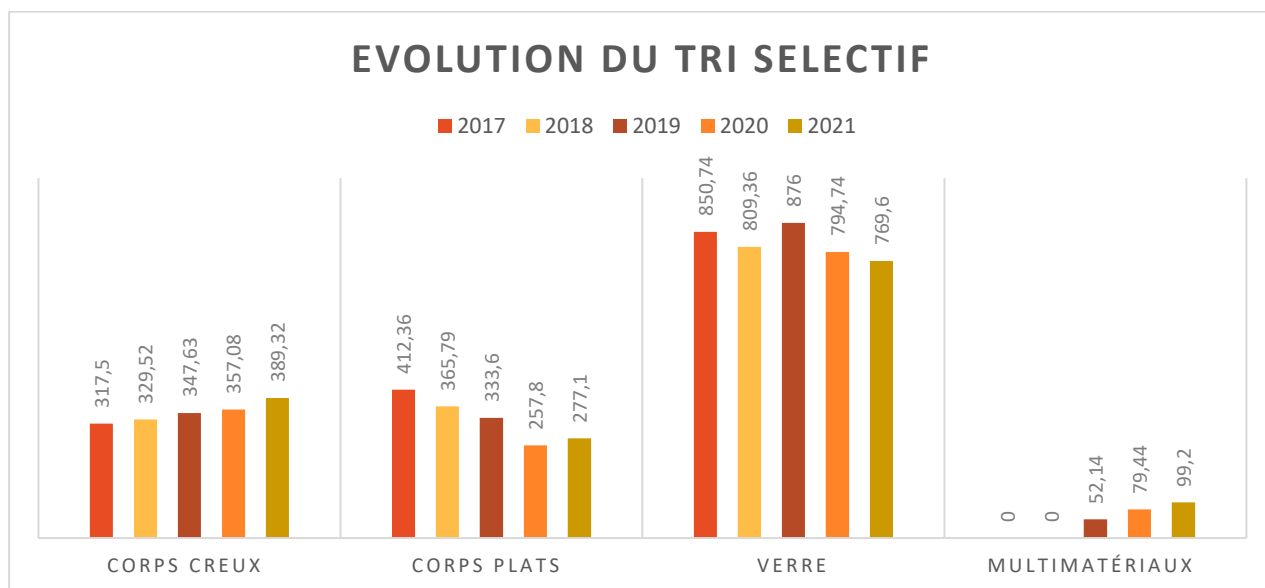
Les ordures ménagères ont diminué depuis 2020 d'environ 1%. Cette légère baisse s'explique du fait de la baisse de la population sur le territoire quant le ratio reste stable.

Des caractérisations sur les déchets d'ordures ménagères sont réalisées afin de s'assurer que le tri des déchets des communes équipées en bacs jaunes (collecte en porte-à-porte) soit bien réalisé. Le service de collecte des ordures ménagères étudie des échantillons prélevés sur les ordures ménagères des communes déjà équipées en bacs jaunes (=caractérisation).



Les dernières études ont été réalisées d'après les échantillons de la commune de la Selle-sur-le-Bied, récemment équipée en bacs jaunes (novembre 2021). Un progrès du tri a été constaté entre novembre 2021 et avril 2022. Cependant, une forte quantité de déchets n'allant pas dans les ordures ménagères sont encore présents et pourraient aller dans les bacs jaunes (voir graphique ci-dessus).

## LA COLLECTE SELECTIVE



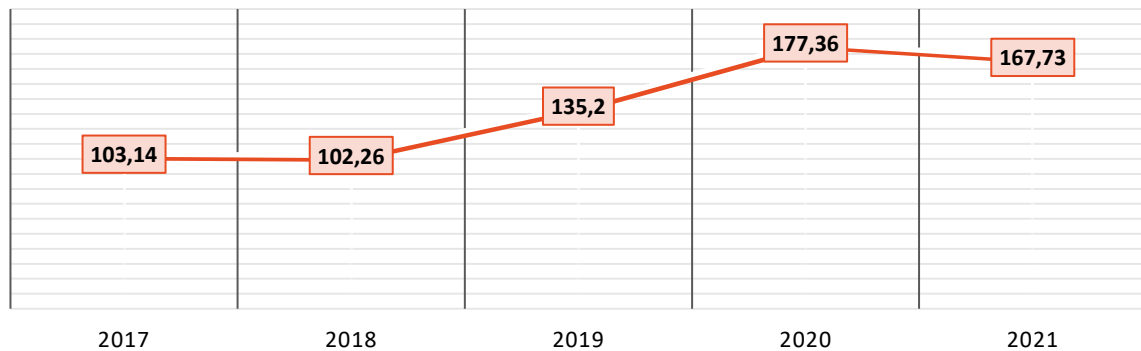
## TONNAGES TRIÉS ET EXPÉDIÉS AUX REPRENEURS

Pour rendre le taux de variation plus juste, il faut prendre en compte le stockage de matière en centre de tri. En 2020 des tonnages de tri sélectif ont été stockés pour atteindre la quantité nécessaire afin d'être expédié par matières vers le repreneur en 2021, d'où des taux de variation importants. En 2020, 28,752 tonnes au total ont été stockées.

MATIERES	TONNES EXPÉDIÉES EN 2021
Acier	30,94
Alu	2
ELA 5.03	12
EMR 5.02	171,672
JRM	195,45
PEBD films	11
PEHD-PP	31
PET clair	66,44
PET foncé	15,42
Refus	167,73

Matières	Tonnes stockées en décembre 2020
Acier	2,307
Alu	-0,057
ELA 5.03	1,149
EMR 5.02	16,961
JRM	2,231
PEBD films	0,911
PEHD-PP	2,463
PET clair	0,757
PET foncé	0,166
Refus	1,864

## ÉVOLUTION DES REFUS DE TRI



Le refus de tri correspond aux déchets non-conformes trouvés dans les déchets de tri sélectif (emballages et papiers) lors des caractérisations<sup>1</sup>. La baisse du refus de tri peut s'expliquer par la mise en place progressive de la collecte sélective en porte à porte sur les communes. Le tri est mieux réalisé par les habitants.

Les refus de tri sont principalement constitués de textiles, ordures ménagères, masques, objets plastiques (Brosse WC, jouets...).

La moyenne glissante des caractérisations est de 19,86 % pour les multimatériaux, 19,67% pour les emballages et 2,67% pour les papiers. Malgré une baisse du tonnage total de refus de tri, les refus restent trop importants et augmentent.

Le service collecte espère que le guide pratique des déchets remis en boîtes aux lettres dans le courant de l'année 2022 apportera une motivation supplémentaire aux habitants et une baisse des refus de tri sur le territoire.

### C. LE TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES

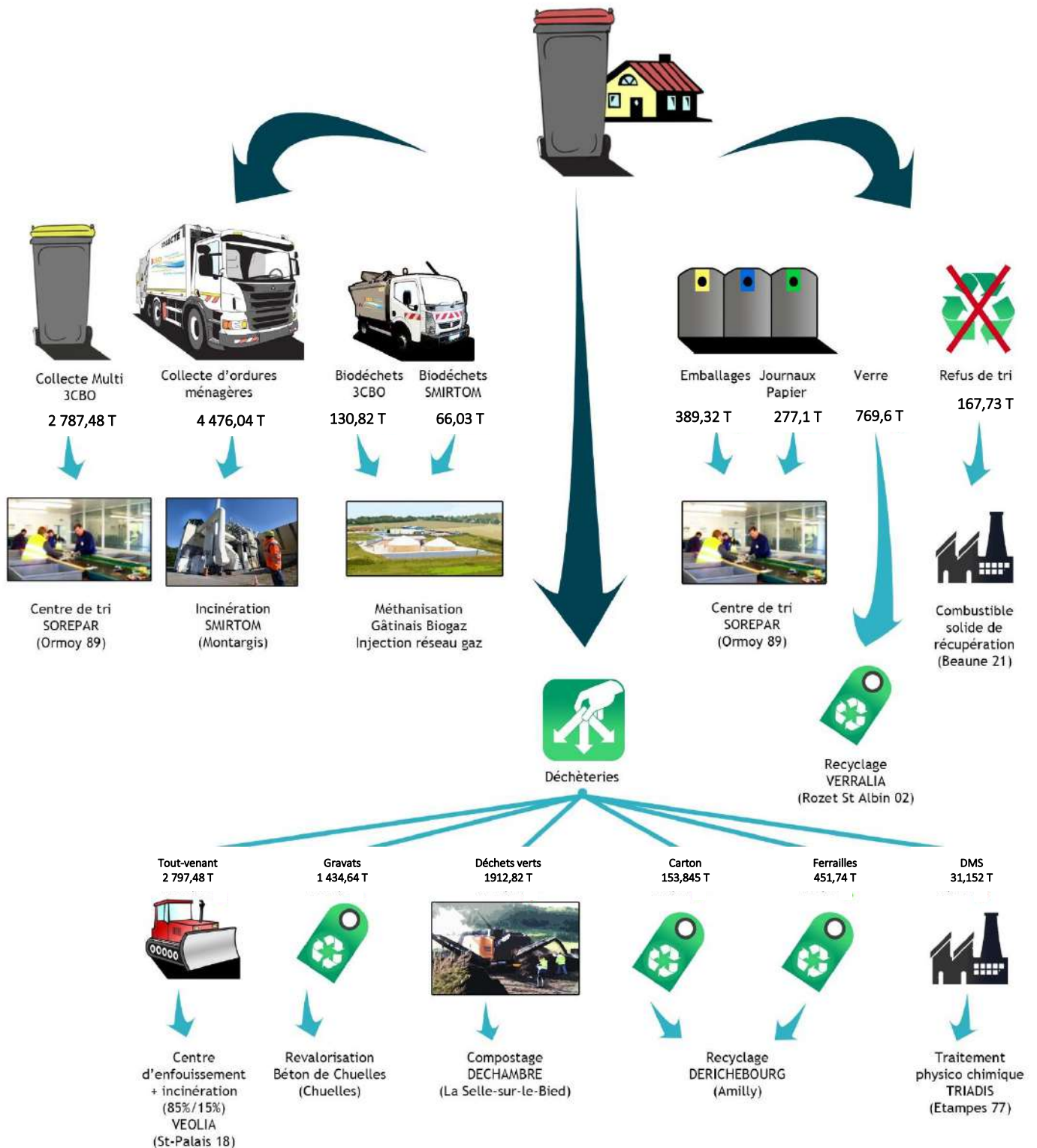
#### 1) *Le mode de traitement*

La 3CBO bénéficie du traitement de ces ordures ménagères par l'usine d'incinération d'Amilly produisant de la chaleur pour les bâtiments voisins (hôpital, EREA et EHPAD d'Amilly). Les déchets sont valorisés énergétiquement et servent ainsi de source de chaleur pour les établissements se trouvant à proximité du site.

Grâce à la collecte des biodéchets, la 3CBO permet également d'alimenter l'usine de méthanisation de Château-Renard, Gâtinais BIOGAZ, pour la production de gaz naturel injecté dans le réseau.

Les déchets recyclages (emballage et papier) sont déposés au centre de tri d'Ormoy (89) afin d'être triés et envoyés vers les repreneurs adéquats.

2) Le synoptique présentant les flux de déchets collectés et leur traitement





## Partie 2 : INDICATEURS FINANCIERS

### A. BUDGET

#### 1) Fonctionnement

Sur l'année 2021, les dépenses de fonctionnement réalisées par le service de collecte des déchets se sont élevées à 2 741 464 € et les recettes totales réalisées sont de 2 935 383 €.

#### 2) Investissement

Sur l'année 2021, les investissements réalisés sont l'achat d'une nouvelle benne pour le tri sélectif d'un montant de 8516,40 €.

Dans le cadre de la mise en place de la collecte sélective sur deux communes, 590 bacs jaunes de taille 360 litres, 30 bacs de 770 litres et 50 couvercles de jaunes de 120 L ont été acquis pour un montant total de 29 597,4 €.

#### 3) Recettes

#### LA TEOM (TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES)

La TEOM s'élève à 2 852 567 € en 2021 avec un taux de TEOM à 15%. Ce dernier n'a pas évolué depuis 2017.

#### LES REDEVANCES SPECIALES

#### ➤ Convention Carton, verre et papiers des professionnels/établissements publics du territoire

102 établissements sont collectés selon les différentes formules proposées suivantes :

Type de convention	Tarifs/an	Recette 2021
<b>CARTON</b>	100 €	6 300 €
<b>CARTON + VERRE</b>	100 €	1 500 €
<b>CARTON + VERRE + PAPIERS</b>	120 €	960 €
<b>PAPIERS</b>	30 €	360 €
<b>VERRE</b>	30 €	120 €
<b>TOTAL</b>		<b>9 240 €</b>

#### ➤ Vente de composteurs

En 2021, 17 composteurs ont été vendus aux particuliers du territoire apportant une recette totale de 460 €.

Composteurs Bois	Composteurs Plastique
11	6

### ➤ Convention Biodéchets

24 établissements du territoire ont fait appel à la 3CBO pour la collecte de leurs biodéchets. Il n'y a pas de recette perçue pour cette collecte, proposée gratuitement par la 3CBO. Le tonnage total pour 2021 s'élève à 66,025 tonnes pour le territoire.

Le SMIRTOM, syndicat de collecte sur l'agglomération montargoise, a souscrit à une convention avec la 3CBO afin qu'une collecte de biodéchets ait lieu sur leur territoire. Le tonnage total pour 2021 s'élève à 130,815 pour le territoire du SMIRTOM.

En 2021, la 3CBO effectuait la collecte de 24 établissements du SMIRTOM. Il s'agit d'une prestation payante dont le prix unitaire à la tonne s'élève à 170 €. En 2021, la recette totale de cette collecte s'élève à 22 238,55 €, avec 130,815 tonnes sur l'année soit une augmentation de 32 % des tonnages entre 2020 et 2021.

Les biodéchets sont valorisés énergétiquement en biogaz par Gâtinais Biogaz (Château-Renard) et en digestat par les agriculteurs locaux.

### ➤ Convention redevance spéciale pour la collecte des déchets industriels banals des établissements professionnels

En 2021, 20 entreprises ont souscrit au système de collecte de leurs déchets industriels banals en redevance spéciale. Ces établissements sont facturés au nombre de litres collectés par passage.

En 2021, la recette de ces conventions s'élève à 39 674,42 €.

### ➤ Convention de location de bennes

Depuis 2016, la location de bennes est proposée aux particuliers et professionnels afin qu'ils puissent avoir à disposition une benne sur une période limitée et déterminée au préalable.



Benne de 10m3



Benne de 20m3

Deux tailles de bennes sont proposées afin de répondre aux différents besoins et chaque déchet est facturé à un tarif différent comme suit (tarifs en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021) :

Location d'une benne	Unité	Tarif unitaire
Dépose et reprise d'une benne	Unitaire	150 €
Tarif de location - 20 m <sup>3</sup>	Jour	7,5 €
Tarif de location – 10 m <sup>3</sup>	Jour	5 €
<b>Tarif du traitement (à la pesée) : Tarif révisé chaque année selon le cours du marché</b>		
Déchets verts		40 €/t
Encombrants/tout-venant		175 €/t
Ferraille		0 €/t
Gravats		0 €/t

En 2021, la recette totale des prestations de location de bennes s'élevé à 11 999,30 € dont voici le détail :

Type de déchets	Recette
Déchets verts	2 140,30 €
Encombrants (ou mélange)	8 969,00 €
Gravats	890,00 €
<b>Total général</b>	<b>11 999,30 €</b>

#### ➤ Convention de bacs supplémentaires

Depuis 2016, la 3CBO a décidé de proposer aux habitants la location de bacs d'ordures ménagères supplémentaires. La taille de bac définie dans le règlement de collecte ne suffit pas à certains habitants du territoire, le plus souvent par des habitudes de consommation provoquant d'importants déchets (suremballage...) ou par le non-respect du tri des déchets.

Cette location de bac, réglementée par une convention, est proposée au tarif suivant :

Taille de bacs	Tarif annuel
120 litres	40 €
240 litres	80 €
770 litres	250 €

En 2021, 3 conventions de locations de bacs ont été souscrits pour un montant total de 120 €.

## VENTE DES MATIERES ISSUES DE LA COLLECTE SELECTIVE

Dans le cadre du contrat de reprise, signé avec CITEO, un repreneur est désigné pour chaque matière triée.

### ➤ Recette par matière collectée

Matière	Tonnage 2021	Recette totale
Plastique – VALORPLAST	118,86	23 756,24 €
Aluminium – REGEAL AFFIMET	2	1 032,52 €
Acier – ARCELOR MITTAL	30,94	4 928,97 €
Briques (5.03) – REVIPAC	12	120,00 €
EMR (5.02) – REVIPAC	171,672	19 073,52 €
Verre – VERRALIA	769,6	12 549,51 €
Papiers – NORSKE	195,05	13 544,20 €
Carton (1.05) – REVIPAC	81,293	13 300,84 €

Le total des recettes matière s'élève à 88 305,81 euros.

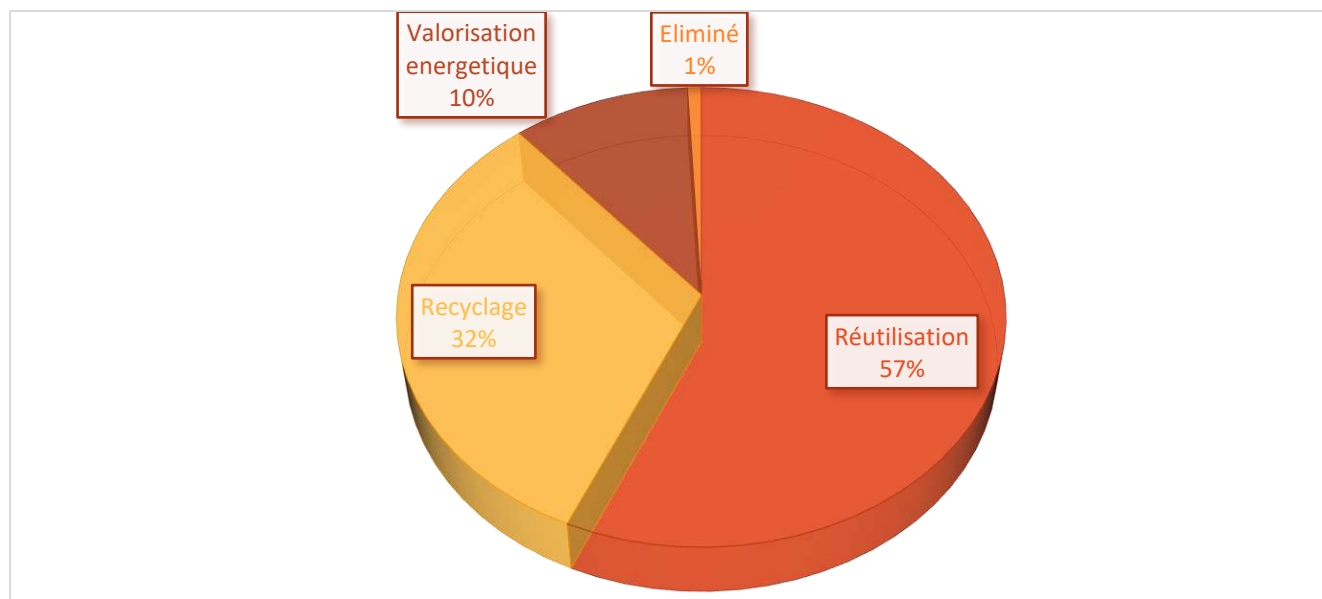
### ➤ Soutien à la tonne triée

Outre les recettes issues de la vente des matières, CITEO assure un soutien financier dépendant de la performance de la collectivité. En 2021, ce soutien s'élève à 12 049,25 € pour le papier et à 189 356,21 € pour les emballages, soit un total de 201 405,46€.

### ➤ Soutien ECO TLC

ECO TLC est l'éco-organisme gérant la filière des textiles. Il subventionne la communication à hauteur de 0,10 cts d'euros par habitant. Les actions déclarées pour l'année 2021 ont généré une recette 2 032,80 €.

En 2021, 59,27 tonnes de textiles ont été triés et valorisés de la manière suivante :



➤ **Soutien ECO MOBILIER**

ECO MOBILIER est un éco-organisme qui structure la filière des mobiliers et soutient financièrement la 3CBO pour le recyclage et la valorisation de ces déchets. Les tonnages déclarés ont généré une recette de 15 346,97 € pour l'année 2021.

➤ **Soutien OCAD3E (D3E)**

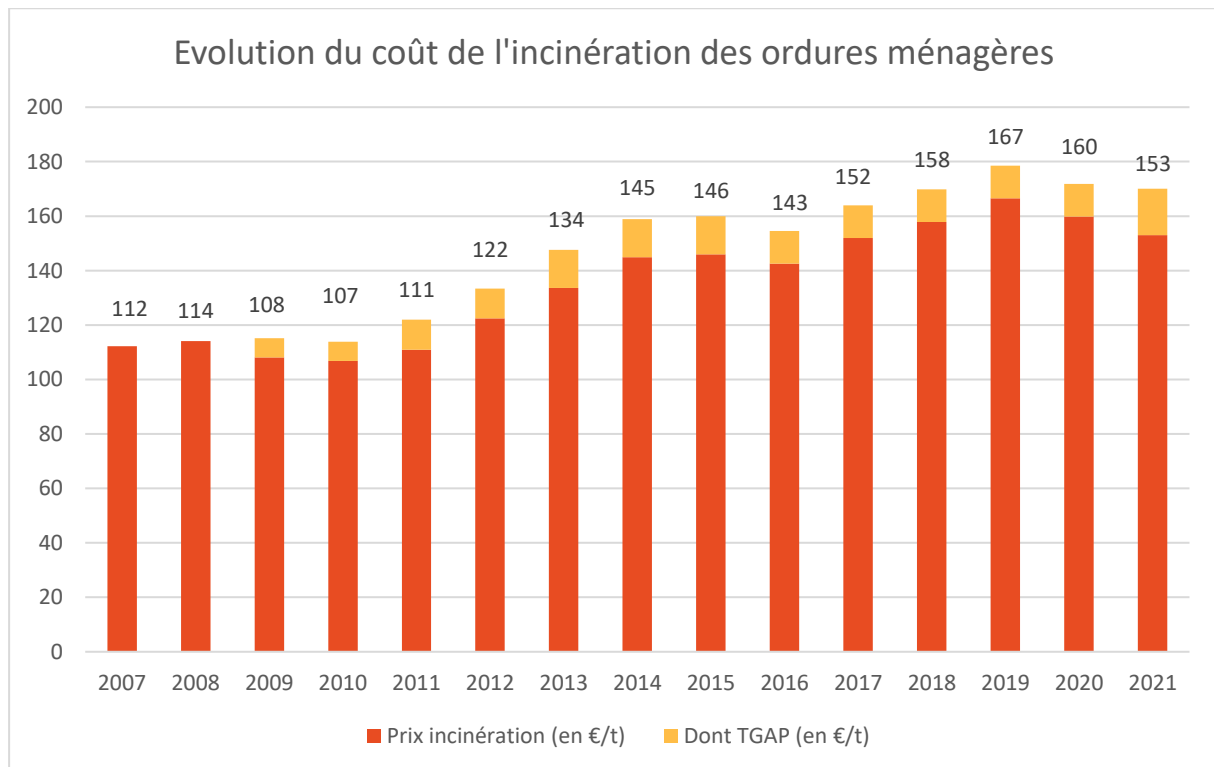
L'organisme OCAD3E apporte un soutien à la 3CBO pour faciliter le tri et la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques des ménages (D3E : téléviseur, ordinateur, congélateur...).

Les tonnages déclarés ont généré une recette de 16 111,41€ pour l'année 2021.

## B. COUT DU SERVICE PUBLIC

Le traitement des ordures ménagères est confié au Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la région de Montargis (SMIRTOM). La 3CBO a adhéré au SMIRTOM pour la compétence traitement des ordures ménagères en février 2002. L'usine d'incinération d'Amilly est exploitée par la société SUEZ.

L'évolution du coût de traitement des ordures ménagères au cours de ces dernières années est la suivante :



Le coût de traitement est indexé à la DSP (Délégation de Service Publique) passée entre SUEZ et le SMIRTOM.

Des travaux ont démarré en 2020 et visent à raccorder la chaudière de l'incinérateur à la chaufferie collective de Montargis (quartier de la Chaussée). Les travaux se sont terminés fin 2021. Ces travaux

ayant pour objectif une valorisation de l'énergie produite à hauteur de 65 % ont notamment permis de modifier le système d'enfournement (substitution des vis par un poussoir hydraulique), la mise en place d'une turbine HELIEX (générateur électrique), la mise en place d'un réchauffeur d'air (séchage des déchets), et le raccordement au chauffage urbain de la ville de Montargis (extension DALKIA).

L'établissement est maintenant classé en catégorie E permettant ainsi une réduction de la TGAP.

Voir tableau ci-dessous :

Désignation des installations de traitement thermique de déchets non dangereux concernées	Unité de perception	Quotité (en euros)						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir de 2025
Installations non autorisées	tonne	125	125	130	132	133	134	135
A. – Installations autorisées dont le système de management de l'énergie a été certifié conforme à la norme internationale ISO 50001 par un organisme accrédité	tonne	12	12	17	18	20	22	25
B. – Installations autorisées dont les valeurs d'émission de NOx sont inférieures à 80 mg/Nm3	tonne	12	12	17	18	20	22	25
C. – Installations autorisées réalisant une valorisation énergétique élevée dont le rendement énergétique est supérieur ou égal à 0,65	tonne	9	9	14	14	14	14	15
D. – Installations relevant à la fois des A et B	tonne	9	9	14	14	17	20	25
E. – Installations relevant à la fois des A et C	tonne	6	6	11	12	13	14	15

A échéance 2025, le gain attendu pour le SMIRTOM et la 3CBO s'élève à 6 €/tonne, soit environ 27 000 €/an pour la 3CBO uniquement.

## C. REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Ci-après, la répartition des dépenses de fonctionnement par grands postes de dépenses :

Dépenses de fonctionnement du service OM	2020	2021
	2 767 715,00 €	2 799 109,01 €
<b>Charges de personnel</b>	852 172,22 €	863 518,00 €
<b>Incinération OM</b>	715 671,25 €	668 263,00 €
<b>Marché déchèteries et tri</b>	714 023,00 €	850 048,00 €
<b>Carburant</b>	137 477,00 €	148 136,23 €
<b>Matériel roulant</b>	113 025,94 €	148 676,36 €
<b>Autres</b>	235 346,00 €	120 467,42 €

## ANALYSE DES COUTS : MATRICE « COMPTA-COUTS »

En partenariat avec les collectivités en charge des déchets, l'ADEME a mis au point un outil d'analyse des données financières des services déchets.

Ainsi, en remplissant une matrice, les coûts suivants apparaissent pour la 3CBO, en coût par tonne et en coût par habitant.

### Coûts en €/habitant

Année 2021 Montants en euro HT / habitant	Flux de déchets				Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	
Coût complet	78,97	1,85	13,26	33,53	127,62
Coût technique	78,97	0,85	10,26	29,71	112,64
Coût aidé HT	75,17	0,61	4,30	28,40	101,99
Coût aidé TTC	77,36	0,77	5,53	31,33	114,99

Année 2020 Montants en euro HT / habitant	Flux de déchets				Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	
Coût complet	77,91	1,83	13,09	33,08	125,91
Coût technique	77,91	0,84	10,12	29,31	111,13
Coût aidé HT	74,17	0,60	4,24	28,02	100,62
Coût aidé TTC	76,32	0,76	5,45	30,91	113,45

### Coûts en €/tonnes

Année 2021 Montants en euro HT / tonne	Flux de déchets			
	Ordures ménagères	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries
Coût complet	327,45	43,05	331,96	97,87
Coût technique	327,45	19,66	256,90	86,73
Coût aidé HT	311,69	14,11	107,72	82,91
Coût aidé TTC	320,72	18,06	138,44	91,45

Année 2020 Montants en euro HT / tonne	Flux de déchets			
	Ordures ménagères	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries
Coût complet	323,06	42,47	327,51	96,56
Coût technique	323,06	19,39	253,47	85,57
Coût aidé HT	307,52	13,92	106,28	81,80
Coût aidé TTC	316,43	17,82	136,59	90,23

## PARTIE 3 : BILANS ET PERSPECTIVE

### A. BILAN

#### DECISIONS DES COMMISSIONS ENVIRONNEMENT DE L'ANNEE 2021

##### Commission du 12 mars 2021 :

- Révision du tarif de location des bennes pour les particuliers : tarifs revus afin de s'aligner au prix du marché. La modification des tarifs pour les dotations supplémentaires est validée.
- Révision du règlement de collecte – dotation des bacs ordures ménagères et conditions de refus de collecte
- SMIRTOM – présentation de la convention de détermination du coût de traitement des ordures ménagères. Après négociation, la nouvelle méthode de calcul du coût apportera 82 380 € d'économie théorique sur 2020.
- Présentation de la candidature retenue de la 3CBO par l'ADEME : accompagnement dans une démarche d'économie circulaire : L'intérêt pour la 3CBO est d'harmoniser des projets ayant un point commun, l'économie circulaire (déchet, offre des acteurs économiques, comportements des consommateurs). Cette labellisation est en vue de l'obtention de subventions et permettra un rayonnement de la 3CBO sur le territoire.
- Point d'information sur le contrat d'objectif CITEO et les engagements à prendre pour 2021 : 3 actions ont été soumises à validation :
  - a. L'augmentation de la collecte du verre par la mise en place de colonnes supplémentaires
  - b. La réduction du taux de refus par des actions de communication ciblées
  - c. L'étude de la possibilité d'extension du dispositif de collecte en porte à porte à une nouvelle commune

En atteignant les objectifs fixés, la 3CBO pourra voir le niveau de subvention augmenter (ordre de grandeur : + 5.000 €)

- Etude de faisabilité : mise en place du tri en porte à porte sur une nouvelle commune de la 3CBO : La commission valide la mise en place du porte-à-porte en 2021 sur la commune de La Selle-sur-le-Bied avec un coût total estimé pour l'achat des bacs de 18 043,50 € HT.
- Point d'avancement sur l'étude d'optimisation incluant un financement incitatif : Les points sensibles restent : La gestion des points de regroupement en bout d'impasse / Le choix du mode de financement (TEOMI, REOMI) / Le choix du nombre de passage constituant la part fixe
- Point d'avancement sur le Contrat de Relance et de Transition Ecologique : Fiches actions remises au PETR le 12 mars. Les deux projets présentés sont les suivants : Projet 1 : la cantine centrale / Projet 2 : la stratégie d'économie circulaire avec une « fusée à plusieurs étages » qui se déclencheront au cours du temps : ▪ L'Ecôpole (déchèterie pour particuliers et pros, quai de transfert, ressourcerie) ; Déconditionneur (ou bioséparateur) pour la collecte des biodéchets ; Station de livraison de gaz pour véhicules



### Commission du 08 juin 2021 :

- *Remplacement des cuves à huiles en déchèteries par de nouvelles cuves de capacité de 1 000 litres avec l'entreprise MARTIN ENVIRONNEMENT pour un montant total s'élevant à 6 346 € HT.*

### Commission du 19 octobre 2021 :

- *Compte-rendu final de l'étude d'optimisation du service déchets incluant une étude de financement incitatif – OPTAE : La REOMi semble être le système de tarification le plus approprié pour le territoire. Il est nécessaire d'attendre que tout le territoire soit couvert par la collecte en porte à porte des recyclables (poubelle jaune) et que le service soit optimisé.*
- *Présentation de l'étude de faisabilité de l'Ecopôle – OPTAE : La commission émet un avis favorable quant à la réalisation d'une consultation pour la construction de l'Ecopôle géré sous délégation de service publique (DSP)*

### Commission du 7 décembre 2021 :

- *Point d'avancement du projet Ecopôle : le CU a été déposé le 7 décembre 2021. Les services sont dans l'attente du retour de la DREAL afin de pouvoir continuer la procédure de lancement du projet.*
- *Lancement de la consultation Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'Ecopôle*
- *Questionnaire de satisfaction du service déchets – Nouveau Guide du tri : Le Guide du tri et le questionnaire de satisfaction vont être diffusés auprès de tous les habitants du territoire par courrier dans le courant du mois de février 2022.*
- *De nouvelles étiquettes pour les consignes de tri des colonnes vont être réalisées en 2022. La tournée en porte à porte du tri sélectif pour la commune de Pers en Gâtinais est à l'étude. En tout état de cause, le quai de transfert, inclus dans l'Ecopôle est obligatoire pour créer d'autres tournées sur les autres communes.*

## PERSONNEL

Un gardien de déchèterie est parti en retraite en décembre 2021. Trois agents ont été mis en stagiairisation afin de devenir fonctionnaire en 2022.

## DECHETERIES

En 2021, les nouvelles cuves à huiles ont été mises en place dans les trois déchèteries.

Les garde-corps des bennes ont été revus sur les trois déchèteries à la fin de l'été 2021 pour assurer une sécurité optimale des usagers et agents.

La moyenne des passages sur les déchèteries est de 5,44.

## TRI SELECTIF

La commune de la Selle sur le Bied bénéficie depuis novembre 2021 d'une collecte en porte à porte du tri sélectif (bac jaune).

Une nouvelle benne équipée a été acquise pour un montant total de 7 097 € HT et est dédiée à la collecte sélective.

Un nettoyage de la totalité des colonnes de tri a eu lieu pour un montant total de 9 080€ HT.

## B. PERSPECTIVE

### DECHETERIES

Le Conseil Communautaire ayant décidé de réfléchir à la refonte du service de déchèterie, l'étude de la construction d'un Ecopôle sur le territoire se poursuit.

Le marché de maîtrise d'assistance à maîtrise d'ouvrage est lancé en 2022 pour la construction et l'exploitation de l'Ecopôle.

### TRI SELECTIF

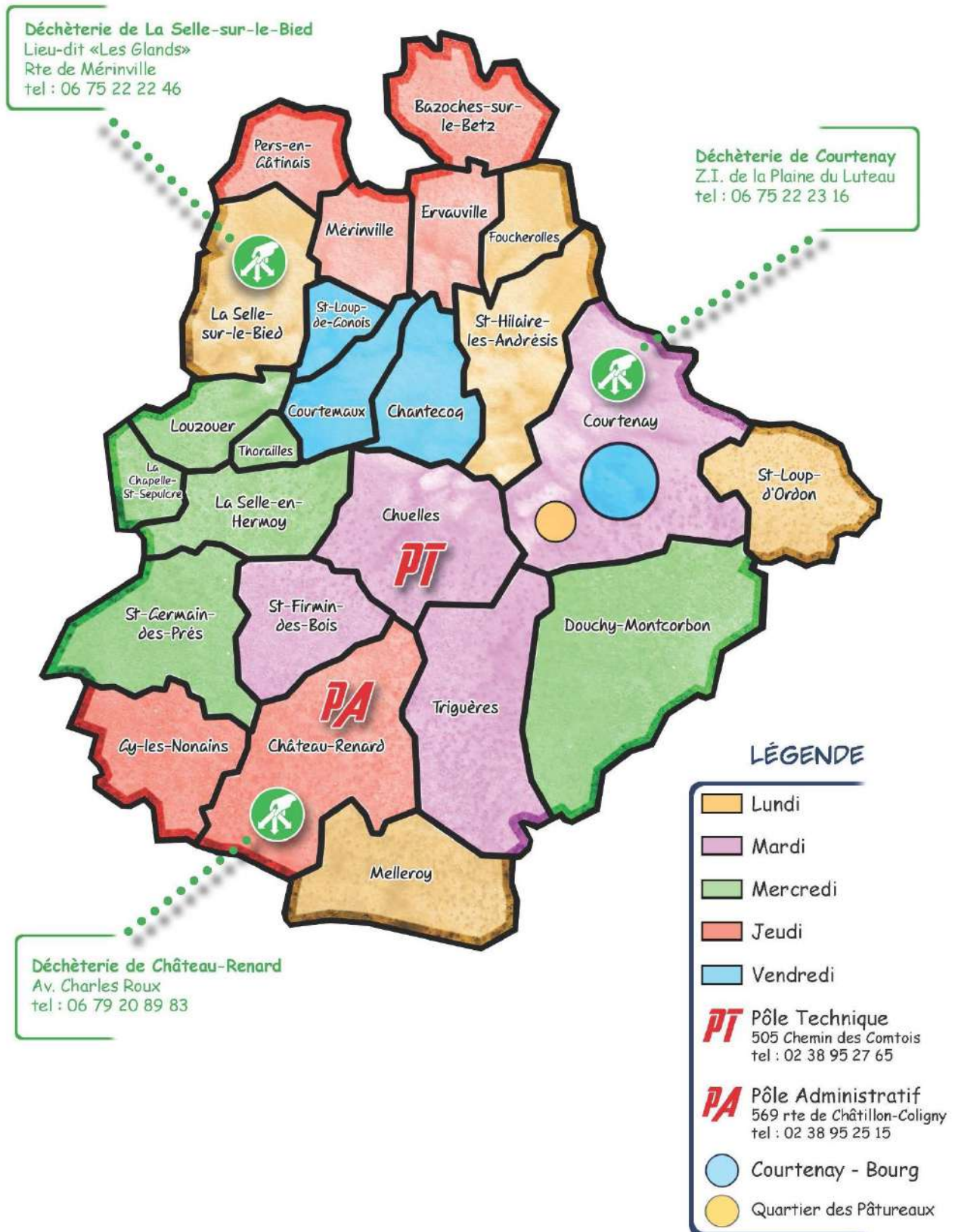
En 2022, l'équipement du porte-à-porte pour le tri sélectif sur la commune de Pers-en-Gâtinais est prévue en juin.

Un guide pratique des déchets, ainsi qu'un questionnaire de satisfaction, vont être distribués auprès des habitants de la 3CBO au début de l'année 2022 afin de les sensibiliser à nouveau sur le tri de leurs déchets.

### BENNES D'ORDURES MENAGERES

Lancement de la consultation pour l'achat de deux nouvelles bennes d'ordures ménagères.

## ANNEXE 1 : LE TERRITOIRE AVEC LES JOURS DE COLLECTE



## Annexe

- <sup>1</sup>Caractérisation : Analyse d'un échantillon de déchets par flux (emballages, papiers ou multimatériaux).
- AV : Apport Volontaire
- BOM : Benne à Ordures Ménagères
- Caractérisation : analyse d'un prélèvement du gisement des déchets apportés en centre de tri  
CET : Centre d'Enfouissement Technique
- CS : Collecte Sélective
- DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques DMS : Déchets Ménagers Spéciaux
- DDS : Déchets diffus spécifiques
- ELA : Emballages pour Liquides Alimentaires EMR : Emballages Ménagers Recyclables
- EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunal
- Filière : filière de récupération, traitement et valorisation instaurée par nature de déchet
- GEM F : Gros Electroménagers Froid
- GEM HF : Gros Electroménagers Hors Froid
- Gros de magasin : autres papiers recyclables (kraft, chemises cartonnées...)
- JRM : Journaux, Revues, Magazines OMr : Ordures Ménagères Résiduelles PAM : Petits Appareils en Mélange PAP : Porte-à-Porte
- PDRT : Point De Regroupement
- PEDMA : Plan d'Elimination des Déchets Ménagers Assimilés
- REP : Responsabilité Elargie du Producteur (basée sur le principe de pollueur payeur) Ripeur : agent de collecte d'ordures ménagères / éboueur
- SMIRTOM : Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères
- TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères